

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

HUILE A RECTIFIER 410 FE

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

Numéro de l'article: 42200003 - HUILE A RECTIFIER 410/1FE

Numéro de l'article: 42200004 - HUILE A RECTIFIER 410/5FE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Fluides pour le travail des métaux
Uniquement pour usages industriels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: August Ruedgeberg GmbH & Co. KG
PFERD-Werkzeuge

Rue/B.P.: Hauptstraße 13

Place, Lieu: 51709 Marienheide

WWW: www.pferd.com

E-mail: info@pferd.com

Téléphone: +49 (0)2264-9-0

Télécopie: +49 (0)2264-9-400

Service responsable de l'information:

Téléphone: +49 (0) 2264-9-0

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Allemagne: 0800-181-5313

Autriche: 0800-802278

France: 0805-089352

Italie: 800-794-834

Bulgarie: 359-32571722

Pologne: +48-223073296

Suède: 020-889-215

Grèce: 30-2111981153

Portugal: 800 250 250 Autres pays de l'EU: 1-813-248-0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Asp. Tox. 1; H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
(EUH066) L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 2 de 11

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence: P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient: Huiles de base hautement raffinées (viscosité à 40 °C: > 7 - < 20.5 cSt).

2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Préparation d'hydrocarbures / de produits pétroliers avec des additifs

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE - CAS -	Huiles de base hautement raffinées (viscosité à 40 °C: > 7 - < 20.5 cSt)	50 - 100 %	Asp. Tox. 1; H304. (EUH066).
N°CE 201-116-6 CAS 78-42-2	Phosphate de tris(2-éthylhexyle)	1 - 2,5 %	non classé

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Contient: < 3% DMSO-extrait (IP 346)

Indication sur Huiles de base hautement raffinées (viscosité à 40 °C: > 7 - < 20.5 cSt):
64742-54-7, 64742-65-0, 64742-52-5, 64742-53-6, 64742-62-7, 64742-57-0, 64742-01-4,
64741-88-4, 64741-96-4, 64741-97-5, 64742-55-8, 64742-56-9,
64741-89-5, 64742-47-8, 8042-47-5

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 3 de 11

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Ingestion:

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! Appeler aussitôt un médecin. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

En cas d'une ingestion suivie d'un vomissement, il peut y avoir une inspiration dans les poumons susceptible de provoquer une pneumonie chimique ou une asphyxie.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. En cas d'un fort échauffement ou d'un incendie il peut se former des gaz toxiques. En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 4 de 11

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les brouillards. Éviter le contact avec la substance.
Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
En cas d'infiltration dans les eaux, le sol ou les canalisations, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation d'aérosol ou de brouillard. Ne pas respirer les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de la chaleur.
Lors de la manipulation de grandes quantités, prendre des mesures contre la charge électrostatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 5 de 11

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Température de stockage conseillée: 5 °C à 40 °C

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker avec oxydants forts, acides forts ou bases fortes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

Type	Valeur seuil
Belgique: Valeur Limité	5 mg/m ³ (Brouillard d'huile minéral)

Indications complémentaires:

Respecter également les valeurs limite d'exposition nationales !

8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
Recommandation: Utiliser un filtre combiné A/P conforme EN 14387.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.

Type de gants: Caoutchouc nitrile
Epaisseur: 0,38 mm.
Période de latence: > 480 min.

Type de gants: caoutchouc butyle
Epaisseur: 0,64 mm.
Période de latence: > 480 min.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 6 de 11

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas respirer les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Couleur: Limpide, jaune
Odeur:	Odeur d'huile minérale
Seuil olfactif:	Non déterminé
pH:	Non applicable
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé
Point éclair/plage d'inflammabilité:	180 °C (o.c.)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Non déterminé
Limites d'exposibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 20 °C: Non déterminé
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0,84 g/mL
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
Viscosité, cinématique:	à 40 °C: 10 cSt (ASTM D 445)
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: point de solidification: -24 °C (ASTM D 97)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 7 de 11

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts, bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique: Non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 8 de 11

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): 2000 mg/kg < ATE <= 5000 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): 2000 mg/kg < ATE <= 5000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1; H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations: Indication sur Huiles de base hautement raffinées (viscosité à 40 °C: > 7 - < 20.5 cSt):
DL50, Rat, par voie orale: > 2000 mg/kg
DL50, Rat/Lapin, dermique: > 2000 mg/kg

Indication sur Phosphate de tris(2-éthylhexyle):
DL50, Rat, par voie orale: 37000 mg/kg
DL50, Lapin, dermique: 20000 mg/kg

Symptômes

Après contact avec la peau:
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Après contact avec les yeux:
Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmolement ou une rougeur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 9 de 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Indication sur Phosphate de tris(2-éthylhexyle):
Toxicité pour la daphnia:
EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): > 42 mg/L/48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Selon les critères de l'OCDE, le produit n'est pas léger mais est cependant potentiellement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble dans l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 12 01 07* = Huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.
Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 10 de 11

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - Belgique

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):
11,5 % en poids = 96,6 g/L

Autres informations, restrictions et dispositions légales:
Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066 = L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



HUILE A RECTIFIER 410 FE

Numéro du produit 150

Mise à jour: 16/11/2020
Version: 8.0

Langue: fr-FR,BE

Date d'édition: 20/11/2020
Page: 11 de 11

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
LEP: Limite d'exposition professionnelle
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
CE: Communauté européenne
EN: Norme européenne
UE: Union européenne
IATA: Association du transport aérien international
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DL50: Dose létale 50%
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TLV: Valeur limite d'exposition
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables
LEP: Limite d'exposition professionnelle

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 3: Composition / Informations sur les composants
Mise à jour d'ordre général

Créée: 17/12/2012

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits.